



Le 10 mai 2022

Honorable Blaine Higgs

Premier Ministre

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

C.P. 6000 Fredericton (NB.) E3B 5H1

Honorable Dorothy Shephard

Ministre de la santé

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

C.P. 6000 Fredericton (NB.) E3B 5H1

Honorable R. Bruce Fitch

Ministre du Développement social

Édifice Sartain MacDonald

C. P. 6000 Fredericton, (NB) E3B 5H1

OBJET : SCFP - SECTION LOCALE 5108 – FOYER DE SOINS PROLONGÉS

Monsieur le Premier Ministre Higgs,

Madame la Ministre Shephard,

Monsieur le Ministre Fitch,

Qu'il me soit permis, par la présente missive, de m'exprimer en toute honnêteté en tant que présidente de la section locale 5108 du SCFP. Moi-même, Mme Chantal Montreuil, je représente approximativement 170 employés. Ma démarche est soutenue par le vice-président, M. Jason-St-Onge ainsi que M. Gérald Leblanc, conseiller national du SCFP. Nous sommes très fiers de représenter un groupe d'employés dévoués travaillant dans le plus grand foyer de soins prolongé au Nord-Ouest de la province du NB. Les Résidences Jodin Inc. est un foyer ayant une capacité d'accueillir 180 résidents avec des besoins de soins spécialisés en soins prolongés.

En toute honnêteté, les travailleurs furent mis à rude épreuve plus rigoureusement depuis les deux dernières années. Leurs habiletés, leurs expériences et leurs savoir-faire ont été d'un très grand secours pour assurer les besoins inhérents des résidents. Avec diligence professionnelle, les employés ont fait preuve de courage et de résilience. Avec humanité, ils ont su veiller à ce que la dignité de nos aînés vulnérables soit respectée. Peu importe les niveaux de difficulté et les exigences énormes, ils travaillent encore sans relâche en s'oubliant soi-même pour ne point céder sous le poids des responsabilités.

Il est intéressant de constater que les employés n'ont pas pris la fuite durant les rebondissements d'éclosion de la COVID 19 au sein de l'établissement. Avec détermination et sans broncher, les employés ont enfilé l'équipement de protection pendant des relais de huit à douze heures malgré les inconforts accablants. Les employés à bout de souffle, ont agi en toute quiétude comme de véritables héros! Ils ont décidé d'entourer les résidents vulnérables fidèlement. Leurs engagements ont permis d'assurer la protection et la stabilité nécessaire de nos doyens vulnérables au niveau de tous les services de soutien essentiels.

Depuis, nous avons vécu le départ précipité d'employés qualifiés et surmenés qui ont servi d'appât au profit des charges de travail abusives et inhumaines, souvent sous-estimé. Les employés sont confrontés aux manques accrus de travailleurs d'expériences et doivent compenser rigoureusement pour des employés absents, malades ou pour les emplois non comblés. En mode survie, les employés (travailleurs) muselés doivent continuer de se taire par souci de confidentialité.

Malheureusement, après tout ce cheminement difficile, les employés continuent de subir insidieusement et doivent se soumettre aux exigences d'un rendement en mode industriel toxique pour leur santé physique et mentale. Ceci ne fait qu'aggraver et augmenter le taux d'accidents de travail. La situation contribue négativement aux congés de maladie forcés et un taux d'absentéisme élevé. Certains employés changent de carrière tout simplement pour ne point sacrifier leur santé physique et mentale.

La preuve, la direction des Résidences Jodin a procédé à la fermeture temporaire d'un département de 30 lits de la maisonnée A2 au milieu du mois de février 2022. Les quelques résidents habitant dans le département ont été réinstallés dans les 5 autres départements (maisonnées) temporairement pour mobiliser plus d'employés dans ces départements comme solution de rechange. Ce changement important n'a pas comblé le manque de personnel, ni rassuré les employés et encore moins les résidents. Cette mutation était bien motivée du départ mais malheureusement fait qu'alourdir le travail de l'équipe des soins infirmiers (ères), auxiliaires et préposés aux bénéficiaires. Notre équipe de soins est composée de soignants (es) et d'aide-soignant (es) agissant comme intervenants de première ligne ou premier répondant auprès des résidents. Le département de la maisonnée du A2 a été ouvert à nouveau le 2 mai 2022.

L'avenir s'annonce plutôt incertain pour nos résidents vulnérables du foyer des Résidences Jodin. Les bâtisseurs de notre province, nos aînés, vivent cloîtrés en mode attente avec des soins livrés au compte-gouttes. L'insécurité règne et plusieurs de nos résidents s'informent du nombre d'employés disponibles pour eux. Ils craignent l'abandon et la peur, et ils le vivent à chaque fois que les services de soutien tardent à venir. Plusieurs résidents, bien conscients, ont déjà avoué ouvertement préférer mourir que de vivre dans de telles conditions.

Il est encore temps de réagir avant que nos aînées soient obligées de dormir durant des nuits complètes dans de la literie souillée d'urine ou autres. Il est grand temps de garder nos employés frais et disponibles pour veiller efficacement à la prévention des infections. Il est encore temps de réagir pour que les résidents reçoivent leur menu chaud essentiel à leur survie. Il est encore temps d'avoir suffisamment d'employés pour les alimenter et les hydrater.

Nos aînées subissent sournoisement entre les murs une forme de délestage des soins qui s'accroît graduellement. Le taux de chute des personnes vulnérables augmente à cause du manque d'employés pour assurer leurs surveillances. Plusieurs résidents prennent le risque de se déplacer seuls et sans surveillance causée par l'attente interminable. Ceci peut s'avérer dangereux ou même fatal pour eux.

Tel que décrit par le ministère du développement social sur le site web ; Ces établissements sont censés offrir :

- *« Les établissements qui offrent des services de soins de longue durée sont approuvés et contrôlés. Ces établissements offrent logis et repas ainsi que la surveillance nécessaire et l'aide pour les activités de la vie quotidienne ».*

Source: https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.10115.html

L'année dernière, lors d'une entrevue publique avec le téléjournal Acadie du 14 septembre 2021, il a été cité par M. Jason St-Onge, vice-président de la section locale 5108 du SCFP :

- *« L'élastique est étiré au maximum dans les foyers de soins et l'élastique est sur le point de rompre carrément ».*

Source: <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1824082/travailleur-scfp-soins-residents-enquete-residences-jodin>

Lors d'une entrevue télévisée du 16 septembre 2021, M. Michael Keating, le directeur général de l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick (AFMNB) a précisé :

- *« C'est proche d'une crise quand on n'a pas assez d'employés. On a besoin de plus de travailleurs, mais c'est toujours un défi pour nous de les avoir. »*
- *« Mais en même temps, le niveau de soins qui a été fourni par les employés est probablement un des meilleurs au pays, réplique-t-il. Notre intérêt primordial est toujours le soin des résidents. »*

Source: [L'Association des foyers de soins du N.-B. défend la gestion aux Résidences Jodin | Radio-Canada.ca](https://www.radio-canada.ca/nouvelle/1824082/travailleur-scfp-soins-residents-enquete-residences-jodin)

A titre de présidente de la section locale 5108, je me pose les questions suivantes :

- Qui donc se soucie réellement des capacités humaines des employés normalement constitués? Nous savons tous que pour recruter et retenir les employés, cela passe tout simplement par de meilleures conditions de travail et des incitatifs.
- Est-ce que les autorités compétentes réalisent à quel point les résidents comptent viscéralement sur le soutien compétent des employés?

Pour être à l'écoute des employés, notre section locale 5108 a décidé de mettre à la disposition de tous les employés syndiqués un sondage afin qu'ils puissent s'exprimer librement et de façon anonyme. Les employés dévoués méritent d'être écoutés, entendus et encouragés.

Pour résumer brièvement l'état du sondage en général, il est évident que les employés en ont assez! De telles conditions de travail draconiennes ne peuvent que porter atteinte négativement aux travailleurs essentiels présentement écorchés aux vifs.

- On dénote le découragement généralisé.
- Les employés communiquent leur stress et détresse en milieu de travail.
- Les employés sont insatisfaits des soins et du peu de temps alloué pour communiquer les soins aux résidents.
- Les employés se plaignent de la surcharge de travail extrême qu'ils considèrent abusive.
- Les employés ne se sentent pas respectés et appréciés.
- Les employés se plaignent d'être sous-payés.
- Les employés se disent exploités dans leurs capacités car ils doivent souvent accomplir des charges de travail pour deux ou trois employés.
- Les employés en général sont fatigués, épuisés, irrités, tannés et fâchés.
- Ils manifestent leurs déceptions et perte de confiance envers l'administration des Résidences Jodin.
- Les employés se disent abandonnés par notre gouvernement provincial.
- Les employés exigent des changements et des améliorations dans un futur rapproché.
- Les employés reçoivent le mécontentement des résidents et même des familles.
- Ils reçoivent des déceptions accablantes des résidents qui attendent depuis plusieurs jours et/ou des semaines pour recevoir leur douche.
- Les familles se déchargent sur les employés de leurs mécontentements etc.

Il est grand temps pour notre section locale 5108 de réagir afin de limiter les dommages en vous exposant la situation alarmante. Les répercussions cumulatives sont lourdement encore ressenties aujourd'hui dans la vie de nos aînés et des employés. Notre section locale a tenté à maintes reprises d'alerter et de sensibiliser la direction des Résidences Jodin à l'intérieur de plusieurs rencontres. À cet effet, des documents importants leurs ont été fournis à titre de transparence et de support informationnel supplémentaire.

En tant que section locale 5108, nous interpellons votre bonne conscience, votre sens de l'humanité et votre professionnalisme afin de trouver des pistes de solutions humaines et réalistes pour remédier aux problèmes que nous rencontrons actuellement. Notre section locale a besoin de votre appui et collaboration pour préserver une ambiance saine qui rejoint l'éthique professionnelle au sein de l'institution agréée. Nos aînés vulnérables ont besoin de votre soutien indéniable afin d'être rassurés dès maintenant!

Œuvrons ensemble, de façon humaine à parfaire de nos foyers soins prolongés, un milieu d'accueil chaleureux, serein et non un lieu de recueillement endeuillé quotidiennement. Leur Résidence (logis) en soins prolongés demeure leurs dernières habitations jusqu'à la fin de leur vie. Contribuons plutôt à semer de beaux moments dans leurs vies quotidiennes.

En conclusion, l'équipe de la section locale 5108 du SCFP tient à vous remercier sincèrement de bien vouloir porter une attention particulière à cette correspondance. Nous demeurons à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Dans l'attente d'une réponse affirmative de votre part, nous vous prions, Messieurs et Madame, de recevoir nos salutations distinguées.

Mme Chantal Montreuil

Présidente de la section locale 5108 SCFP

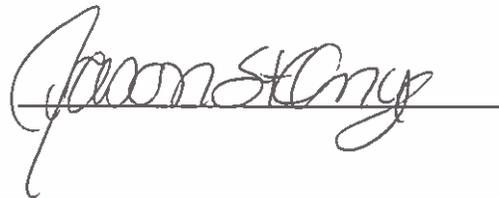
- Adresse postale: 390, chemin Rivière Quisibis
Rivière-Verte, NB E7C 2Y7
- Courriel: president5108@gmail.com



M. Jason St-Onge

Vice-président de la section local 5108 SCFP

- Adresse postale: 42, rue le Paradis
St-Jacques, NB E7B 1T8
- Courriel: vice-president5108@gmail.com



M. Gérald Leblanc

Conseiller syndical national

- Adresse postale: SCFP Bureau d'Edmundston Office
295, chemin du Pouvoir
Edmundston, NB E3V 3L6
- Courriel: gblanc@cupe.ca



- c. c. M. René Arsenault, député de Madawaska-Restigouche
- M. Jean-Claude D'Amours, député d'Edmundston-Centre
- Mme Francine Landry, députée de Madawaska Les-Lacs-Edmundston
- M. Steven Drost, président provincial du SCFP du NB
- Mme Sharon Teare, présidente du Conseil des syndicats des foyers de soins du NB
- M. Jules Chiasson, directeur général de l'Association des aînés francophones du NB
- Mme Amélie Deschênes, directrice générale (Les Résidences Jodin Inc.)
- Mme France L. Marquis, présidente du Conseil d'administration (Les Résidences Jodin Inc.)

C:\lm:seph491

